



Accimmo Pierre

Bulletin trimestriel d'information 14-04 du 4^{ème} trimestre 2014

Valable du 1^{er} janvier au 31 mars 2015

LE TRIMESTRE EN BREF

► Acompte sur dividende :

2,22 € par part

► Prix d'émission de la part :

187 €

► Taux d'occupation financier (TOF) :

95,41 %

► Nombre d'immeubles :

54

► Loyers facturés :

11,8 M€

► **16 entrées, 7 congés**

► **23 441 associés**

ACQUISITIONS / CESSION

Il y a eu six acquisitions au cours de ce trimestre pour un montant de 216,4 M€. Il n'y a pas eu de cession ce trimestre.

LES ACTIFS DU TRIMESTRE



► Bords de Seine 2

19 400 m² de bureaux à Issy-les-Moulineaux (quote-part ACCIMMO PIERRE : 41,45 %)



► Parc Mail

22 177 m² de bureaux à Saint-Priest

► ACTUALITÉ DE VOTRE SOCIÉTÉ

► ESPACE ASSOCIÉ SCPI

Un nouvel espace sur le site internet www.reim.bnpparibas.fr vous permettra bientôt d'accéder à votre compte personnalisé. Si vous ne l'avez pas déjà fait, envoyez-nous votre adresse email avec votre numéro associé à l'adresse suivante : reim-bnpparibas@bnpparibas.com

► VALEUR ISF ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les informations relatives aux valeurs ISF ainsi que la date de la prochaine assemblée générale seront disponibles dans le prochain bulletin trimestriel et sur le site www.reim.bnpparibas.fr courant février.

► LA COLLECTE

La collecte s'est poursuivie à un rythme soutenu ce trimestre portant le montant des souscriptions de l'année à 254 M€, légèrement supérieure à celle de 2013 (245 M€).

► LES INVESTISSEMENTS

Les six acquisitions réalisées sur le trimestre représentent près de 216,4 M€ acte en main (AEM). Plus précisément, votre SCPI a acquis aux côtés de deux autres fonds gérés par BNP Paribas REIM France, le Bord de Seine II, immeuble de bureau récent de 19 400 m² situé à Issy-les-Moulineaux, loué au groupe Banque Postale. L'acquisition a été réalisée au prix de 125,8 M€, dont Accimmo Pierre est investisseur à hauteur de 41,45% (soit 52,14 M€), selon des modalités prévues dans les nouvelles dispositions statutaires des SCPI, leur permettant des achats indirects (achat de la société détenant l'actif immobilier).

La SCPI a renforcé sa présence en région parisienne, en petite couronne, avec l'acquisition de 4 806 m² de bureaux à Saint-Denis (93) pour 25,5 M€ et 8 555 m² de bureaux à Gennevilliers (92) pour 32,2 M€ AEM.

Accimmo Pierre a acquis trois opérations à Lyon et en périphérie : dans le quartier de la Part-Dieu, 5 045 m² pour 13,9 M€ ; à Saint-Priest, un parc tertiaire développant 22 177 m² pour 48,9 M€ et un immeuble neuf de bureaux à Vaulx-en-Velin (11 843 m² pour 43,8 M€).

► DISTRIBUTION

(pour une part de pleine jouissance)

La distribution au titre de l'année 2014 s'établit à 8,79€/part, soit un rendement stable par rapport à l'exercice 2013 (4,7%). La Société de Gestion a présenté au conseil de surveillance de fin d'année ses anticipations en matière de résultat. La distribution annuelle prévisionnelle pour l'année 2015 s'établirait dans la fourchette de 8,3€ - 8,6€ par part.

Prévision de distribution 2015 :
entre **8,30€/part**
et **8,60€/part**

Date de paiement : 23 janvier 2015

| | Pleine jouissance |
|---|-------------------|
| Acompte 4^{ème} trimestre 2014 en euros/part | 2,22 € |
| Dont revenus de capitaux mobiliers | 0,07884 € |
| Prélèvements sociaux (15,5%) | - |
| Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%) | - |

* Sauf cas de dispense justifié

| | |
|----|--------------|
| 4T | 2,22 € /part |
| 3T | 2,19 € /part |
| 2T | 2,19 € /part |
| 1T | 2,19 € /part |

2014

ACTIVITÉ LOCATIVE DU TRIMESTRE

► 16 entrées :

28 590 m²

► Total des loyers des entrées :

6 296 K€

► 7 congés :

5 089 m²

► Total des loyers des congés :

941 K€

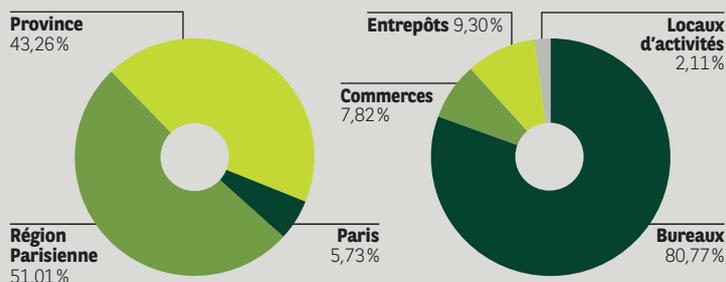


BONNE ANNÉE 2015



BNP PARIBAS REIM FRANCE vous présente ses meilleurs vœux.

RÉPARTITION DU PATRIMOINE AU 31/12/2014*



* en % des valeurs vénale au 31/12/2013 corrigées des acquisitions et des cessions.

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2013

| | | | |
|-----------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| ► Capital statuaire : | 588 142 557 € | ► Valeur de réalisation : | 628 M€ 163,43 €/part |
| ► Nombre de parts : | 3 844 069 | ► Distribution 2013 : | 8,79 €/part |
| ► Nombre d'associés : | 17 525 | ► TOF au 31/12/2013* : | 97,0% |
| ► Valeur vénale : | 581 M€ 151,24 €/part | ► Surface : | 220 114 m² |

* Taux d'occupation financier, déterminé selon la méthode ASPIM.

► CAPITAL

Au 31 décembre 2014

| | |
|---|------------------------|
| Souscriptions compensées par des retraits du 01/10/2014 au 31/12/2014 | 17 911 parts |
| Souscriptions de parts nouvelles du 01/10/2014 au 31/12/2014 | 194 457 parts |
| Demandes de remboursement en attente au 31/12/2014 | 0 |
| Capital total (en nombre de parts) | 5 135 468 parts |

► FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Le prix d'émission est de 187€ comprenant une prime d'émission de 34€.

Valeur nominale : 153€

Minimum de souscription pour les nouveaux associés : 10 parts

Jouissance : Depuis le 15 février 2012, la date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1^{er} jour du quatrième mois qui suit celui de la souscription.

Retrouvez l'intégralité des informations dans la note d'information de la SCPI disponible sur le site internet www.reim.bnpparibas.fr

► CONDITIONS DE CESSIION ET DE RETRAIT

Soit la cession directe : Céder ses parts à un acquéreur de son choix, sous réserve de l'agrément de la Société de Gestion s'il ne s'agit pas d'un associé. Les conditions de vente sont alors librement débattues entre les intéressés, majorées des droits d'enregistrement (5%) et d'une somme forfaitaire de 76,23€ par dossier de cession de parts pour frais administratifs.

La transaction doit être signifiée dans les 30 jours à la Société de Gestion (adresse bureaux : 167, quai de la bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex) par transmission de l'acte de transfert accompagné du justificatif du paiement des droits d'enregistrement.

Les parts cédées cessent de participer à la distribution d'acomptes à partir du premier jour du trimestre civil au cours duquel la cession intervient (article 12 des statuts).

Soit demander le remboursement à la société en notifiant sa décision à la Société de Gestion par lettre recommandée avec avis de réception accompagnée des certificats nominatifs de détention des parts. Ces demandes sont prises en considération par ordre chronologique.

La demande de remboursement ne peut être satisfaite que si elle est compensée par des souscriptions : le remboursement s'effectue alors à la **valeur de retrait** (prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription hors taxes), soit **170,30€** pour une part.

Les parts remboursées portent jouissance jusqu'à la fin du mois au cours duquel le remboursement est intervenu.

La SCPI ne garantit ni la revente ni le remboursement des parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la Société de Gestion (www.reim.bnpparibas.fr) ou appeler le 01 55 65 20 01 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France)

ACCIMMO PIERRE, SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER À CAPITAL VARIABLE

Visa de l'AMF à la note d'information : n°SCPI 09-01 en date du 17 février 2009 actualisée en juillet 2014

SOCIÉTÉ DE GESTION BNP PARIBAS REIM FRANCE : visa AMF n° GP-070000031 du 1^{er} juillet 2007

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle.

Les fonctions de gestion financière et /ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

Téléphone : 01 55 65 20 01 (Relations Clients) / Fax : 01 46 42 72 54

Site web : www.reim.bnpparibas.fr / Messagerie : reim-bnpparibas@bnpparibas.com



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change

www.realestate.bnpparibas.fr